



CCCSO MISE À JOUR DES NÉGOCIATIONS 2014/2015

L'ÉCOLE – C'EST NOTRE AFFAIRE

11

Dates à retenir

Le 30 avril –
l'équipe patronale et la province déposent leurs mémoires à la CRTO

Les 8, 10 et 23 juin –
dates d'audience à la CRTO

Le 23 novembre 2015 –
contestation fondée sur la Charte (avec d'autres syndicats) sur le projet de loi 115

Le 20 avril 2015

Grèves de la FEESO

Comme vous le savez, les enseignants de la FEESO à Durham sont en grève depuis le lundi 20 avril. Six autres conseils scolaires de la province ont été ciblés et les grèves pourraient y être déclenchées au cours des jours à venir. Le prochain délai de grève ayant été annoncé est celui du Conseil scolaire du district de Rainbow (Sudbury), le 27 avril. Aucune autre échéance n'a été rendue publique en ce qui concerne Lakehead (Thunder Bay), Halton, Peel, Ottawa-Carleton ou Waterloo.

Le SCFP a rencontré la direction de la FEESO la semaine dernière pour en savoir plus sur les moyens de pression qu'elle emploiera éventuellement. Veuillez noter que, jusqu'à présent, les grèves de la FEESO ont toutes trait à la négociation locale et non à sa table provinciale.

Nous invitons tous les présidents des sections locales du SCFP des conseils scolaires ciblés à rencontrer les présidents des sections locales de la FEESO pour discuter du type de soutien que nous pouvons leur apporter. Il est absolument crucial que nous faisons preuve d'une grande solidarité avec les enseignants et que nous soutenions leurs moyens de pression. Cela enverra un message clair à nos employeurs et au gouvernement provincial. Comme nous le savons tous, la solidarité engendre la solidarité et elle contribue également à sortir victorieux des grèves.

Le SCFP a écrit à la première ministre Kathleen Wynne pour conclure un accord de non-représailles pour les membres du SCFP qui ne veulent pas franchir les lignes de piquetage. Une entente de ce genre avait été intervenue entre le SCFP et le gouvernement lors de la grève des enseignants de la Colombie-Britannique, l'an dernier. Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse.

Faute d'accord de non-représailles, nous nous attendons à ce que les membres se présentent au travail, même si l'école est fermée. La FEESO représente le personnel de bureau du Conseil scolaire de Rainbow. Elle nous a affirmé qu'elle informerait ses membres, personnel de bureau, de se présenter au travail, même si les écoles sont fermées.

Généralement, en cas de grève, des protocoles ayant trait aux lignes de piquetage sont mis en place. Nous demandons à tous les membres du SCFP de respecter ceux que la FEESO établira. Par exemple, si le protocole dicte qu'il faille que trois minutes s'écoulent avant d'être autorisé à traverser, veuillez faire la queue et attendre les trois minutes, au complet. Si vous êtes en voiture, patientez (une personne par automobile) même si d'autres automobilistes font preuve d'impatience. Bloquer la circulation et créer le chaos est une façon d'aider les grévistes.

Si vous êtes en voiture, placez un signe dans votre fenêtre montrant votre soutien aux moyens de pression (par exemple, « le SCFP appuie les moyens de pression de la FEESO »). Marchez aux côtés des enseignants, avant ou après le travail.

Si, pour une raison quelconque, vous ne vous sentez pas en sécurité au moment de franchir la ligne de piquetage, vous avez le droit de refuser un travail dangereux. Vous devriez vous rendre dans un endroit sûr et téléphonez à votre superviseur pour lui signaler que vous ne vous sentez pas en sécurité. Vous serez peut-être affecté à un lieu de travail différent.

Si votre employeur vous signifie que les membres du SCFP ne doivent pas se présenter au travail, insistez pour qu'ils soient payés. N'oubliez pas que les licenciements ne peuvent se faire que conformément aux dispositions relatives aux mises à pied contenues dans votre convention collective. Veillez à ce qu'elles soient respectées.

Un membre individuel ou une unité de négociation du SCFP déterminant qu'ils honoreront les lignes de piquetage de la FEESO en se joignant à elle auront pleinement accès au fonds de grève conformément aux Règlements de la caisse nationale de grève du SCFP. Ceux-ci sont affichés au site web du SCFP national (<http://scfp.ca/>). Vous pouvez vous prévaloir de l'indemnité de grève le 10^e jour de piquetage ou pour toutes autres activités de grève. Celle-ci est de 60 \$/jour jusqu'à un maximum de 300 \$ par semaine pour au moins 20 heures de piquetage, par semaine civile.

Nous continuerons de garder les dirigeants des sections locales à jour et nous vous demandons d'informer vos membres à votre tour.

Autres tables

Nous croyons savoir que la FEEO a également invoqué un rapport recommandant de ne pas instituer de commission de conciliation qui sera émis au courant de cette semaine. Elle sera donc en position de grève légale au début ou au mi-mai.

L'*OECTA* a quitté la table de négociation provinciale et a indiqué à l'équipe patronale qu'elle n'y retournerait qu'après avoir procédé à son vote de grève provincial le 23 avril.

Rappel concernant le mécanisme de résolution des différends auprès de la CRTO

Le SCFP a déposé son mémoire final auprès de la Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO) pour que soit rendue une décision sur notre liste d'articles devant être négociés à la table centrale. L'équipe patronale y répondra d'ici la fin avril. Nos dates d'audience ont été fixées au 8, 10 et 23 juin.

Comme nous l'avons mentionné dans notre dernier bulletin, jusqu'à ce qu'ait été rendue une décision définitive sur les articles que nous négocierons à la table provinciale, ni nous, ni l'employeur ne pouvons invoquer un rapport recommandant de ne pas instituer de commission de conciliation. Pour être clair, cela signifie que nous ne serons en position de grève légale ou de lock-out que lorsque la liste d'articles centraux aura été déterminée.

Nous tenons également à vous rappeler que ce n'est pas le moment de ralentir nos efforts de mobilisation. Il s'agit plutôt d'une occasion clé pour mettre en place nos comités de grève. Nous réunirons les membres et les substituts du CCCSO cette semaine pour élaborer une stratégie de mobilisation. Nous devons veiller à ce que nos membres demeurent engagés et visibles pendant le reste de l'année scolaire, en préparation pour l'automne.

Nous devons également tenir les conseils scolaires et le gouvernement redevables de leur refus persistant de traiter de nos enjeux à la table provinciale et de faire face à l'insuffisance de fonds d'une manière visible.

N'oubliez pas de consulter les mises à jour sur www.cccso.ca, de nous « aimer » sur Facebook à <https://www.facebook.com/CPUEducationworkers> et de nous suivre sur Twitter @osbcc .